

Ruralitic : les TIC peuvent-ils bâtir un nouvel espace rural ?

La France profonde ne baisse pas les bras. Le forum **Ruralitic** qui se tiendra, pour sa 3^e édition à Aurillac, les 27 et 28 août prochain compte bien traiter par le menu, l'ensemble des sujets liés au développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) en milieu rural.

Les organisateurs attendent 600 congressistes, dont des DGS, des DSI et des chargés de mission TIC pour échanger avec les 70 élus et experts des technologies de l'information annoncés.

Ce sont principalement le conseil Général du Cantal, le conseil Régional d'Auvergne, l'AMRF (Association des maires ruraux de France) et la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac qui portent la manifestation.

L'an dernier, 415 visiteurs s'étaient déplacés, venus de 13 régions différentes.

Douze ateliers

Au programme, trois conférences plénières aborderont la délicate question des **échelons territoriaux** dans les projets de développement numérique, le haut débit, et les TIC et le développement durable.

Parmi les intervenants, on note la présence de la DGME, (Direction Générale de la Modernisation de l'Etat), l'Arcep (l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) et la Diact (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires).

Par ailleurs, douze ateliers thématiques traiteront des sujets d'ordre économique, social, culturel et organisationnel, avec des exemples de réalisations concrètes.

Ils aborderont l'éducation, la mise en œuvre des relais de services publics, les pôles d'excellence rurale, la e-administration, les modalités de mise en œuvre de projets sur le numérique, ou encore l'information géographique et la e-démocratie ; sans oublier le télétravail, le e-tourisme, ainsi que la formation des agents dans les administrations territoriales.

Cette manifestation tombe à pic. En effet, d'après un rapport du Sénat portant sur « **Le nouvel espace rural français** » publié en juillet, notre pays est en profonde évolution.

A l'exception de 5 départements – Haute Marne, Nièvre, Creuse, Ardennes et l'Allier – tous les départements français ont cessé de perdre leurs habitants. Explication: la migration des « **néo-ruraux** », dont 5% d' « entrepreneurs ruraux » qui choisissent de relocaliser leur activité.

Dans ce contexte, « un socle de services publics de base est indispensable pour attirer puis maintenir une population sur un territoire » insistent les auteurs du rapport. Or, ces services sont inégalement accessibles.

Autre facteur de poids relevé par le rapport : l'importance des infrastructures, de la proximité des services médicaux et éducatifs.

Autant d'enjeux essentiels pour lesquels les technologies de l'information peuvent jouer un rôle irremplaçable.